

Groupe Rapaces Cigogne Noire Allier



Compte rendu d'activités 2018

Communication

Nous avons participé aux travaux du CoPil « Tronçais, forêt d'exception » et rappelé la nécessité pour l'ONF de poursuivre les efforts de protection : clause rapace pour les parcelles avec aires connues et broyage des régénérations hors période de reproduction.

Nous avons proposé trois conférences sur les rapaces forestiers et la cigogne noire à Gipy lors de l'assemblée générale du Conservatoire des Espaces Naturels en lien avec l'ONF, à Neuvy pour les élèves du lycée agricole dans le cadre de l'éducation à l'environnement et à Tronget pour les habitants des communes du pays de Bourbon qui s'engagent dans la création d'un atlas de la biodiversité en Bourbonnais.

Recherche hivernale des aires

29 personnes ont effectué des recherches de novembre à mars, dont 20 lors d'une journée de prospection collective le dimanche 28 janvier en forêts de Dreuille et Château-Charles. Les néophytes ont bénéficié d'un accompagnement sur le terrain.

Environ 25 000 hectares de forêts communales, domaniales ou privées, ont à nouveau été prospectés pendant l'hiver 2017-2018.

Observation et identification des oiseaux

25 observateurs ont effectué régulièrement des postes d'avril à septembre.

33 personnes ont participé à la journée collective d'observation et d'aide à l'identification des rapaces en vol, le jeudi 10 mai dans les Gorges de Chouigny.

Suivi des couvées

23 observateurs ont participé aux contrôles des aires de mai à août. Les observations sont archivées en données cachées sur le site [Faune Auvergne.org](http://Faune.Auvergne.org).

Mesures de protection

Comme les années précédentes, nous avons transmis à l'ONF la localisation précise des aires découvertes en forêt domaniale pour la mise en œuvre des mesures de protection.

La prise de conscience de l'ONF qui s'efforce de tenir ses engagements malgré la pression de la filière bois (7% des broyages effectués entre avril et juillet 2018, ce qui est encore trop) et l'investissement de plusieurs agents patrimoniaux sont à noter.

En forêt privée, les quelques mesures mises en place ont été reconduites.

Bilan de la saison de reproduction (sur la zone d'étude)

Espèce	Couples nicheurs	Couples producteurs	Jeunes à l'envol
Aigle botté	21	18	24
Autour des palombes	18	17	34
Balbuzard pêcheur	1	1	2
Bondrée apivore	23	12	15
Busard Saint-Martin	2	0	0
Buse variable	97	89	110
Cigogne noire	1	1	2
Faucon hobereau	5	5	6
Milan royal	1	1	3

Analyse

Sur notre zone de recherche, après une saison 2016 catastrophique, la légère amélioration constatée en 2017 se poursuit cette saison, même si les fortes disparités notées demeurent selon les espèces et les secteurs.

Sur les 5 nids de faucons hobereaux découverts, 3 sont sur des pylônes électriques. Les 2 reproductions de busards Saint-Martin ont échoué. Malgré quelques observations, nous n'avons observé aucune reproduction de faucons pèlerins ou de circaète Jean-le-Blanc. Le busard cendré reste totalement absent.

Enfin, nous avons découvert 2 nids de cigognes noires sur un nouveau site avec 2 jeunes volants sur l'un des nids. Le couple de milans royaux découvert l'an passé a produit 3 jeunes en 2018. (A noter également le retour réussi du balbuzard pêcheur dans l'Allier.)

Photo

Aigle botté, Daniel Auclair

Conclusion

La situation des rapaces reste préoccupante et leur stricte protection indispensable dans l'Allier. Les retours timides de la cigogne noire, du milan royal, du balbuzard pêcheur, la collaboration avec les agents de l'ONF, l'intérêt de quelques élus locaux sont des motifs d'espoir pour notre groupe qui doit accueillir dès ce printemps de nouveaux membres prêts à s'investir dans les actions concrètes de protection.

Pour le groupe rapace,

JJ Limoges, 23 janvier 2019

NB : Toutes nos activités sont effectuées bénévolement, aucune de nos actions (conférences, communications, formations, informations, observations, recherches, réunions, suivis) n'est rémunérée et tous les frais occasionnés (équipements, déplacements) sont entièrement à notre charge.